

Épître de Jude apôtre

Argument

Cette épître a été écrite, de même que la seconde de Pierre, dont elle est comme l'abrégé, contre des séducteurs et des profanes qui s'étaient glissés dans l'église, qui y répandaient des erreurs damnables et qui avaient des mœurs licencieuses et dérégées, versets 1-7.

L'apôtre Jude montre, par divers exemples, que Dieu n'épargnerait pas ces gens-là. Il fait le tableau de leur conduite et de leurs sentiments en disant que c'étaient des hommes charnels, adonnés à l'impureté et à toutes sortes d'infamies, ennemis des puissances et de l'ordre, rebelles, inquiets, superbes, vains dans leurs discours et intéressés, versets 8-16.

Pour préserver les fidèles de la séduction de ces profanes, il les fait souvenir des prédictions des apôtres et il les exhorte à se conserver dans l'amour de Dieu par la foi et par la prière, à se garantir de tout ce qui pourrait les souiller et à retirer de l'erreur ceux qui y étaient engagés en employant la douceur envers les uns et une salutaire rigueur envers les autres, versets 17-25.

JUDE, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques ¹, à ceux qui sont appelés, qui sont sanctifiés en Dieu le Père et conservés par Jésus-Christ,

2. La miséricorde et la paix et la charité vous soient multipliées.

3. Mes bien-aimés, comme j'ai fort à cœur touchant le salut qui nous est commun, j'ai été obligé de le faire pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois ² donnée aux saints,

4. Car il s'est glissé parmi vous certaines personnes, dont la condamnation est écrite depuis longtemps, gens sans pitié, qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution et qui renoncent à Dieu, le seul dominateur, et à Jésus-Christ notre Seigneur.

5. Or je veux vous faire ressouvenir d'une chose que vous avez déjà apprise, c'est que le Seigneur, ayant délivré son peuple du pays d'Égypte, ^a détruisit ceux qui ne crurent pas

6. Et ^b qu'il a réservé dans des liens éternels et dans les ténèbres pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont quitté leur propre demeure ³

7. ^c Et comme Sodome et Gomorrhe, aussi bien que les villes voisines, qui s'étaient abandonnées aux mêmes impuretés et qui s'étaient débordés après une chair étrangère, ont été mises pour servir d'exemple en souffrant la peine d'un feu éternel,

8. Ceux-ci de même étant endormis ^d d'un côté, souillant leur chair, et de l'autre ils méprisent les puissances et parlent mal des dignités.

9. Toutefois, Michel, l'archange, lorsqu'il contestait le diable touchant le corps de Moïse, n'osa pas prononcer contre lui une sentence de malédiction, mais il dit seulement : Que ^e le Seigneur te reprenne ⁴ !

10. Mais ceux-ci parlent mal de tout ce qu'ils ne connaissent pas et ils se corrompent en tout ce qu'ils savent naturellement, comme des bêtes destinées de raison.

11. Malheur à eux, parce qu'ils ont suivi la voie de Caïn et qu'ils se sont laissé entraîner ^g comme Balaam par la séduction du gain et ils ont péri ^h par une rébellion semblable à celle de Coré.

12. Ceux-ci sont des taches dans vos repas de charité lorsqu'ils mangent avec vous, se repaissant

sans aucune retenue, ce sont des ⁱ nuées sans eau emportées çà et là par les vents, ce sont des arbres pourris et sans fruit, deux fois morts et déracinés,

13. Ce sont des vagues furieuses de la mer qui jettent l'écume de leur impureté, ce sont des étoiles errantes auxquelles l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité.

14. C'est d'eux qu'Énoch, ^k le septième homme depuis Adam, a prophétisé en disant ⁵ :

15. ^j Voici, le Seigneur est venu avec des milliers de ses saints ⁶ pour exercer le jugement contre les hommes et pour convaincre tous les impies d'entre eux de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises et de toutes les paroles injurieuses que les pécheurs impies ont proférées contre lui.

16. Ce sont des gens qui ne font que murmurer, qui se plaignent toujours, qui marchent selon leurs convoitises, ^k qui prononcent des paroles d'orgueil et qui admirent, pour leur profit, les personnes qui ont de l'apparence ⁷.

17. Mais vous, mes bien-aimés, souvenez-vous des choses qui ont été dites ci-devant par les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ,

18. Qui vous disent ^m qu'il y aurait au dernier temps des moqueurs qui marcheraient suivant leurs convoitises impies.

19. Ce sont des hommes qui se séparent eux-mêmes, des gens sensuels qui n'ont point l'Esprit.

20. Mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-mêmes comme un édifice sur votre très sainte foi et priant par le Saint-Esprit,

21. Conservez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ pour obtenir la vie éternelle

22. Et ayez pitié des uns en usant de discernement

23. Et sauvez les autres par la frayeur, comme les arrachant du feu, haïssant jusqu'au vêtement qui a été souillé par la chair ⁸.

24. Or à celui qui peut vous préserver de toute chute et vous faire paraître sans tache et comblés de joie en sa glorieuse présence,

25. À Dieu, seul sage et notre Sauveur, soit gloire et magnificence, force et puissance, maintenant et dans tous les siècles, amen !

Réflexions

Les avertissements que Jude donnait autrefois contre les profanes de son temps ne sont pas moins nécessaires aujourd'hui, puisqu'il y a un si grand nombre d'impies qui changent la religion en libertinage et qui font de la grâce de Dieu un prétexte de vivre dans la dissolution et dans l'impiété. Ainsi chacun doit être sur ses gardes contre ces gens-là.

La description que Jude fait de ces profanes nous apprend que c'est un caractère d'irréligion et d'impie dans des personnes qui portent le nom de chrétiens, de vivre dans la souillure et dans l'impureté, de se rebeller contre les puissances supérieures et d'en parler mal, d'être animés d'un esprit de vanité, d'indépendance et d'orgueil et de faire servir la religion au gain de l'intérêt. L'apôtre veut, non seulement qu'on évite les sentiments de ces gens-là, mais même qu'on fuie leur commerce.

3. L'exemple de la punition que Dieu fit autrefois des anges qui péchèrent et des habitants de Sodome et de Gomorrhe, lesquels s'étaient débordés à toutes sortes d'infamies et l'ancienne prophétie d'Énoch, que Jude rapporte, prouvent que la vengeance divine poursuit les impies et les libertins et que, s'ils en sont à couvert dans cette vie, ils ne le seront pas en l'autre.

4. Jude nous enseigne que le moyen de n'être pas séduit par les profanes, c'est de se souvenir que Jésus-Christ et les apôtres nous ont avertis qu'il y en aurait plusieurs dans les derniers jours, de lire et de méditer les livres sacrés et de joindre à cette lecture la prière et la vigilance comme Jude nous y exhorte par ces belles paroles

Mais vous, mes très chers frères, vous édifiant vous-mêmes sur votre très sainte foi et priant par le Saint-Esprit, conservez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ pour obtenir la vie éternelle.

Enfin, l'apôtre nous a appris que ce n'est pas assez de nous garantir nous-mêmes des égarements des impies, mais que la charité veut que nous tâchions d'en retirer ceux qui y sont engagés, nous

servant pour cela, soit de la douceur, soit de la rigueur et de toutes les voies que la prudence et le zèle peuvent inspirer.

- (a) v5 : Nombres 14.29 et 37 et 26.64
- (b) v6 : II Pierre 2.4
- (c) v7 : Genèse 19.24
- (d) v8 : II Pierre 2.10
- (e) v9 : Zacharie 3.2
- (f) v11 : Genèse 4.8
- (g) v11 : Nombres 22.23 ; II Pierre 2.16
- (h) v11 : Nombres 16.2 et suivants.
- (i) v12 : II Pierre 2.17
- (j) v14 : Genèse 5.8
- (k) v15 : Apocalypse 1.7
- (l) v16 : Psaume 17.10 ; II Pierre 2.18
- (m) v18 : I Timothée 4.1 ; II Timothée 3.1 ; II Pierre 3.3

(1) v1 : De Jacques appelé le mineur, duquel on a une épître.

(2) v3 : C'est-à-dire : dès le commencement et pour toujours.

(3) v6 : C'est-à-dire : qui ne se sont pas conservés dans l'état heureux et glorieux où Dieu les avait mis en les créant.

(4) v9 : On croit que ce que Jude dit ici est tiré d'un livre intitulé *l'assomption de Moïse*, dont quelques anciens ont parlé, et que le sujet de cette dispute de l'ange avec le diable était que l'ange voulait cacher le lieu où le corps de Moïse fut enseveli, Deutéronome 34.6. D'autres considérant qu'il s'agit ici de ceux qui parlaient mal des puissances, à quoi l'on ne voit pas que cette dispute ait aucun rapport, faisant aussi attention qu'il n'est pas croyable qu'un ange de Dieu ait eu des égards pour le diable qui est une créature maudite, veulent que ceci se rapporte à ce qui est dit, Zacharie 3.2. Que le sacrificateur Jéhosquah se tenait devant l'ange, ayant satan à sa droite qui s'opposait à lui et que l'ange dit à satan : *Que le Seigneur te reprenne*. Ceux qui sont dans ce sentiment remarquent que le terme hébreu de satan signifie en plusieurs endroits de l'Écriture un ennemi, un adversaire et que celui de diable, que les interprètes grecs ont employé signifie un accusateur, un calomniateur, qu'ainsi ce satan que Zacharie vit en vision et que l'ange remit au jugement de Dieu marque les puissances ennemies des Juifs et les gouverneurs des provinces qui, par leurs efforts et par leurs calomnies auprès des rois de Perse, voulaient empêcher que le temple ne fût rebâti au retour de la captivité de Babylone. Voyez ce qu'on a dit sur Zacharie 3. À l'égard du corps de Moïse qui était le sujet de cette dispute, on prétend qu'il faut entendre par là le culte et les lois que Moïse avait prescrit, tout de même que Moïse marque dans l'Écriture sainte les livres de la loi et que l'église est appelée le corps de Christ. On ne saurait rien déterminer avec certitude.

(5) v14 : La prophétie d'Énoch que Jude cite ne se lit pas dans les livres saints, mais elle s'était conservée dans l'église par tradition, de même que ce que Paul dit dans II Timothée 3.8 des magiciens d'Égypte et l'autorité de l'apôtre Jude ne permet pas de douter de la vérité de cette prophétie.

(6) v15 : C'est-à-dire : de ses anges.

(7) v16 : Qui ont de grands égards pour les personnes de qui ils espèrent de tirer quelque profit.

(8) v23 : C'est une allusion à la loi de la lèpre, Lévitique 8.47-48. Et le sens est : N'ayez aucune communication avec ces gens-là et éloignez-vous de tout ce qui approche pour peu que ce soit de leurs souillures, de peur d'en être infectés.